

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le 20 juin deux mil dix-huit à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 15 juin 2018 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BARGHOUT Christine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, FOURNIER Michel, GARCIA Amélia, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, MORAND Sandra, PARET Christine, ROUGIER Mireille, SALA Géraldine, SOUBEYROUX Valérie.

Pouvoirs : Mme DE SOUSA Sandra à Mme GARCIA Amélia
M. PASCANET Serge à M. FOURNIER Michel
Mme BRESSON Séverine à M. CHABRIER Michel

Absents : M. QUANTIN Hugues, Mme BASSE Corinne

Secrétaire de séance : Mme PARET Christine

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

ORDRE DU JOUR :

- Nouveau régime indemnitaire des agents communaux (RIFSEEP)
- Organisation du travail aux services techniques municipaux
- Vente de la parcelle YS 43 : poulailler Chalut
- Vente de la parcelle AC 20 : 6 rue du Pont Neuf
- Travaux d'assainissement à Puy-Chany et Tarnat (étude préalable)
- Questions diverses

NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS COMMUNAUX (RIFSEEP)

Jusqu'à présent, les agents municipaux bénéficiaient d'une prime (Indemnité d'Administration et de Technicité IAT) qui correspondait à un douzième de leur salaire brut, en fait un 13ème mois réparti sur l'année.

Le nouveau Régime Indemnitaire tient compte maintenant des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel pour la détermination de cette nouvelle prime qui remplacera l'IAT et qui se décompose en deux parties :

L'IFSE : l'Indemnité tenant compte des fonctions, des sujétions et de l'Expérience qui est versée chaque mois,

Le CIA : Complément Indemnitaire Annuel mais qui est versé à la fin de chaque semestre et qui récompense l'engagement professionnel au quotidien.

Le bureau a pris la décision de maintenir l'IFSE de chaque agent au minimum au même niveau que la prime actuelle afin de ne pas engendrer de baisse de salaire.

Chaque adjoint responsable de personnels après avoir déterminé des critères d'évaluation fera des propositions au Maire.

L'IFSE sera arrêtée par le Maire pour entrer en application sur le traitement du mois de juillet 2018.

VOTE : **Pour** à l'unanimité des présents

ORGANISATION DU TRAVAIL AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Les agents employés aux services techniques ont demandé à l'unanimité à changer l'organisation de leur travail.

Ils bénéficiaient jusqu'à présent de 17.5 jours de RTT moins la journée de solidarité pour 39 heures de travail par semaine.

La nouvelle organisation prévoit que chaque agent travaillera alternativement une semaine 39 heures et une semaine 31 heures et ne bénéficiera plus de journée de RTT. Cette organisation fera l'objet d'un planning annuel reconductible d'une année sur l'autre.

VENTE DE LA PARCELLE YS 43 : poulailler Chalut

La commune après signature d'un acte administratif avec l'EPF Smaf est maintenant propriétaire de la parcelle YS 43.

Le montant de l'acquisition de cette parcelle s'élève à 36 267.80 €.

Il est envisagé de la vendre pour un montant de 85 000 €.

VOTE : **Pour** : 13, Abstention : 2 (M. FOURNIER, M. PASCANET) Contre : 2 (Mme GARCIA, Mme DE SOUSA)

VENTE DE LA PARCELLE AC 20 : 6 rue du Pont Neuf

Afin de financer les investissements prévus au budget 2018 et en prévision de ceux de 2019, il est proposé de vendre la parcelle AC 20 sur laquelle est implantée la maison occupée actuellement par le CCA qui est maintenant la propriété de la commune.

Cette maison a coûté la somme de 141 228.15 €, elle est maintenant notre propriété.

Elle a été évaluée par les domaines. Actuellement le marché relatif à ce type de maison se porte bien, il y a lieu de saisir cette opportunité.

Le CCA sera relogé au 4 rue du Pont Neuf.

VOTE : **Pour** : 15, Abstention : 2 (M. FOURNIER, M. PASCANET)

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A PUY-CHANY ET TARGNAT : étude préalable

Afin de commencer l'étude d'extension du réseau d'assainissement collectif à Puy-Chany et Targnat, il est nécessaire de réaliser une étude diagnostic assainissement concernant le réseau actuel.

Il est proposé de former un groupe de travail chargé de la conduite et du suivi de ce dossier.

Les élus volontaires pour participer à ce groupe de travail sont : Serge PASCANET, David ARNAUD, Mireille ROUGIER et Jean-Pierre HEBRARD

QUESTIONS DIVERSES :

❖ Violences au stade municipal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à un problème de violence survenu le samedi 16 juin 2018, il a pris un arrêté restreignant l'utilisation du club house afin d'éviter toutes gênes au voisinage.

❖ **Rappel de Monsieur le Sous-Préfet concernant les bals publics et autorisation de buvette**

Monsieur le Sous-Préfet de Riom a fait un rappel écrit à l'ensemble des Maires de l'arrondissement.

Ce document sera transmis à tous les présidents d'association.

❖ **Espace sportif**

- Dommages suite à malfaçons :

La procédure suit son cours. Une réunion sur site a eu lieu le 7 juin 2018. Les dommages sont en cours de chiffrage. La décision du tribunal administratif suivra.

- Filtres anti-solaires :

Les filtres seront appliqués sur les vitres cet été.

❖ **Aménagement de la traversée d'Epinet**

Les deux radars pédagogiques sont commandés.

Une dernière réunion a eu lieu avec la Direction des Routes du Conseil Départemental afin de finaliser cette opération.

❖ **Virement de crédit interne**

Monsieur le Maire informe le conseil de deux virements internes de crédits en investissement, ne nécessitant pas de délibérations :

- 947 € pour le remplacement d'un nettoyeur à pression,
- 204 € pour le remplacement d'une meuleuse,

❖ **CCA**

Le comité communal d'animation (CCA) est à la recherche de bénévoles.

❖ **Bulletin municipal**

Le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction. Il sera disponible à la distribution fin de la semaine 26. Il comportera un certain nombre de rappels concernant « le vivre ensemble ».

Dates à retenir :

Jeudi 21 juin 2018 à 18h 20 : réunion de la SEMERAP à Ennezat

Vendredi 23 juin 2018 : Kermesse de l'école Saint-Joseph

Vendredi 23 juin 2018 à 19h : fête des voisins à Puy-Chany

Mardi 26 juin 2018 à 20h 30 : conférence des maires au Cheix sur Morge

Jeudi 28 juin 2018 à 15h 10 : réunion concernant les résultats de la commission de sécurité à la Sous-Préfecture

Jeudi 28 juin 2018 à 18h 30 : réunion du CLECT à Volvic

Mardi 3 juillet 2018 à 9h 30 : comité de suivi ASA Limagne Noire à Bourdon

Mardi 3 juillet 2018 à 18h 30 : conseil communautaire à Mozac

Mercredi 4 juillet 2018 à 8h30 : réunion SMO au Biopôle

Mercredi 4 juillet 2018 à 17h : réunion sur les gens du voyage avec le Sous-Préfet à Volvic

Mercredi 4 juillet 2018 à 18h 30 : commission transports à RLV
Jeudi 5 juillet 2018 à 18h 30 : réunion publique sur les transports à la salle des fêtes
Samedi 7 juillet 2018 à 18 h : réunion avec le Twirling bâton
Vendredi 13 juillet 2018 : repas CCA et feu d'artifice
Samedi 14 juillet 2018 à 10h45 : cérémonie
Samedi 14 juillet 2018 à 12h 15 : parrainage civil
Jeudi 23 août 2018 à 20h 30 : conseil municipal

Fin de séance : 22h 30